

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

Bloc 1 : Structurer une solution économique dédiée aux marchés financiers			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>A1 – Conception du plan d'opportunité</p> <p>T1-Segmentation du portefeuille client/prospect ;</p> <p>T2-Catégorisation des profils ;</p> <p>T3-Identification des profils investisseurs (rendement / risque) des clients / prospects ;</p> <p>T4-Reporting Direction ;</p>	<p>C1.1.1- Segmenter le portefeuille prospect/client, en tenant compte des objectifs d'investissement à court, moyen et long-terme dans le respect du RGPD en terme de collecte de données à caractère personnel afin d'identifier les entreprises et ménages en mesure d'investir.</p> <p>C1.1.2- Etablir des profils investisseurs dans le respect du RGPD en terme de traitement des données à caractère personnel en analysant l'allocation d'actifs déjà existante pour assurer l'adéquation rendement risque et l'appétence des risques des prospects et clients.</p> <p>C1.1.3- Présenter le plan d'opportunité à sa direction en argumentant sur les profils d'investisseurs sélectionnés pour valider la démarche commerciale de prospection conformément au RGPD.</p>	<p>Etude de cas Stratégie de développement commercial</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir d'un portefeuille de clients et prospects, le candidat doit fournir une analyse détaillée du fonds de commerce et des perspectives de croissance en présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une vue analytique du portefeuille clients/prospects (C1.1.1) ; - Une catégorie des profils investisseurs en fonction des réponses recensées aux Questionnaires de Connaissances Financières-QCF (C1.1.2) ; - l'analyse stratégique de développement commercial en ciblant les clients à contacter et 	<p>C1.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le fonds de commerce est segmenté par encours et identifie correctement les clients à potentiel ; - Les prospects sont identifiés par potentialité avec une priorisation des plans de contacts ; -Le traitement des données des clients/prospects est conforme au RGPD. <p>C1.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le résultat des questionnaires de connaissances financières est examiné pour déterminer l'appétence aux risques des investisseurs ; - Les clients sont ordonnancés par éligibilité à la prise de risques des produits stratégiques ; -Le traitement des données des clients/prospects est conforme au RGPD. <p>C1.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La note stratégique présente les parts de marché et le potentiel de développement dans la zone considérée ; - La note stratégique présente le plan

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

		les prospects à démarcher (C1.1.3).	d'opportunité commerciale en mettant en relation les cibles clients / prospects en fonction : des encours, du potentiel, et des réponses aux questionnaires de connaissance financière ; -Le traitement des données des clients/prospects est conforme au RGPD.
<p>A2 – Structuration de solutions de d’investissement pour la contractualisation du projet</p> <p>T1-Veille sur les marchés financiers ;</p> <p>T2-Référencement de l’ensemble des produits financiers d’investissement ;</p> <p>T3-Référencement de l’ensemble des produits financiers d’endettement ;</p> <p>T4-Structuration de solutions d’investissement ;</p>	<p>C1.2.1-Référencer l’ensemble des produits d’investissement et d’endettement dont ceux à impact sociétal ou environnemental à partir d’une veille métier sur les marchés financiers internationaux et de respect du règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) de manière à constituer un portefeuille produits adapté à la clientèle.</p> <p>C1.2.2- Structurer les solutions d’investissement et d’endettement dédiées à l’accompagnement des entreprises en fonction des profils investisseurs pour permettre la rentabilité attendue en tenant compte des considérations sociétales et environnementales du client et de l’établissement financier.</p>	<p>Etude de cas de Préparation d’une solution d’investissement pour deux profils de clients</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>Préparation d’un support de présentation commerciale qui détaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les produits d’investissement ou d’endettement disponibles avec le détail des profils rendements risques (C1.2.1) ; -Les produits d’investissement dits durables (article 8 et article 9) au sens SFDR afin de garantir le respect des critères ESG (C1.2.1); - Les propositions d’investissement adapté aux profils investisseurs avec une 	<p>C1.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation des produits d’investissement est intègre sur le plan rendement risque et souligne les pertes potentielles pour le client ; - Les produits d’endettement et d’investissement sont présentés afin de se conformer aux exigences de l’article 8 et de l’article 9 pour garantir le respect des critères ESG. <p>C1.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les propositions d’investissement et d’endettement sont adaptées au profil du client ainsi qu’à ses objectifs d’investissement ; - Les propositions commerciales sont détaillées et présentent notamment le respect des critères ESG .

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

		mise en avant du profil rendement risque (1.2.2) ;	
<p>A3 – Origination de dettes sur les marchés financiers</p> <p>T1-Identification des projets avec besoins de financement nécessitant une origination de dette sur les marchés financiers (obligation) ;</p> <p>T2-Mesure du cashflow disponible du projet afin couvrir les échéances de la dette ;</p> <p>T3-Création du tableau de financement ;</p> <p>T4-Etablissement d'un reporting réglementaire dédié à l'émission d'un titre sur les marchés financiers ;</p>	<p>C1.3.1- Développer le portefeuille clients conformément au RGPD et en intégrant des critères ESG (Environnementaux sociétaux et de Gouvernance), en répondant aux appels d'offre des clients/prospects pour l'émission d'une dette sur les marchés financiers.</p> <p>C1.3.2- Calculer la trésorerie disponible/ le cash-flow par une méthode de valorisation Discounted Cash-Flow (DCF) de manière à assurer la rentabilité de l'opération.</p> <p>C1.3.3- Etablir les tableaux de financement en prenant en compte les fonds propres et les dettes afin de garantir le financement du projet.</p> <p>C1.3.4- Réaliser un prospectus (document validé par l'autorité des marchés financiers) en tenant compte de la directive européenne MIFID2 pour garantir les intérêts des investisseurs en tenant compte des critères ESG.</p>	<p>Etude de cas de Réponse à un appel à projet de financement</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>Préparation d'un support de proposition commerciale qui détaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réponse à l'appel d'offre du client avec une présentation exhaustive des parties prenantes (C1.3.1) ; - Une analyse financière permettant de calculer la trésorerie disponible à l'aide du DCF (C1.3.2) ; - Le tableau de flux de trésorerie et de financement du projet (C1.3.3) ; - Le prospectus commercial (document légal) pour permettre la commercialisation du produit sur les marchés financiers (C1.3.4) ; 	<p>C1.3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réponse à l'appel d'offre permet d'identifier le client et présente l'ensemble du profil avec les besoins, la durée du projet, et les conditions pour sa bonne mise en œuvre ; - La réponse à l'appel d'offre fait preuve d'une conformité de la connaissance client et présente l'impact projets sur les aspects ESG; -Le traitement des données des clients/prospects est conforme au RGPD. <p>C1.3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse financière calcule correctement les principaux agrégats avec une marge d'erreur inférieure à 5% ; - Les hypothèses utilisées pour les paramètres du DCF sont justifiées ; - Le calcul de la valorisation financière par la méthode des DCF est exact avec une marge d'erreur inférieure à 5%. <p>C1.3.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le calcul des flux de trésorerie est exact avec une marge d'erreur inférieure à 5% ; - Le calcul des taux d'endettement dans le temps est exact avec une marge d'erreur inférieure à 5%. <p>C.1.3.4 :</p>

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

			<ul style="list-style-type: none"> - Le prospectus contient l'ensemble des informations légales nécessaires ; - Le prospectus est conforme aux règlements de l'AMF -Le prospectus intègre les critères ESG.
<p>A4 – Gestion de portefeuilles financiers avec des titres investis en actions et en obligations</p> <p>T1- Gestion d'un portefeuille d'actions avec des stratégies d'allocation d'actifs ;</p> <p>T2- Gestion d'un portefeuille obligataire avec des stratégies de gestion du risque de taux ;</p>	<p>C1.4.1- Gérer le portefeuille d'actions en tenant compte de la volatilité et du risque systémique pour maîtriser le couple rendement risque.</p> <p>C1.4.2- Gérer le portefeuille obligataire en tenant compte des modalités d'amortissement et de durée du portefeuille.</p> <p>C1.4.3-Etablir un rapport de gestion en tenant compte du profil investisseur pour assurer la cohérence entre les positions prises et le risque attendu.</p> <p>C1.4.4- Etablir un rapport de gestion extra-financière en analysant l'impact sociétal et environnemental des positions prises afin d'assurer la bonne prise en compte des critères ESG de l'établissement financier et du client.</p>	<p>Etude de cas d'Analyse d'un portefeuille investi en actions et en obligations</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>Préparation d'une analyse de marché d'un portefeuille d'un fonds d'investissement qui détaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse du couple rendement risque et des arbitrages à réaliser (C1.4.1/C1.4.2) ; - Le rapport périodique d'adéquation venant s'assurer de la concordance du profil investisseur et des risques pris (C1.4.3) ; - Le rapport de gestion extra-financière présentant les aspects ESG du portefeuille (C1.4.4). 	<p>C1.4.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le calcul du rendement du portefeuille est exact avec une marge d'erreur inférieure à 1% ; - Le calcul de la volatilité du portefeuille est exact avec une marge d'erreur inférieure à 1% ; - Le calcul du risque systématique du portefeuille est exact avec une marge d'erreur inférieure à 1%. <p>C1.4.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de la valeur du portefeuille obligataire est exact avec une marge d'erreur inférieure à 1% ; - Le calcul du taux de rendement actuariel du portefeuille obligataire est exact avec une marge d'erreur inférieure à 1% ; - Le calcul de la durée du portefeuille obligataire est exact avec une marge d'erreur inférieure à 1%. <p>C1.4.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rapport d'adéquation périodique récapitule la concordance des profils investisseurs avec le portefeuille présenté ;

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

			<ul style="list-style-type: none">- Le rapport d'adéquation périodique est conforme au règlement de l'AMF. <p>C1.4.4 :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'analyse extra-financière intègre l'impact en équivalent Gas à effet de serre ;- L'analyse extra-financière identifie les enjeux sociétaux majeurs : égalité salariale F/H ; inclusion des personnes en situation de handicap, lutte contre toute forme de discrimination à l'embauche et au sein de l'entreprise ;- L'analyse extra-financière évalue l'implication de la gouvernance dans le respect de ses engagements ESG en suivant dans le temps la trajectoire carbone et la réduction des inégalités.
--	--	--	---

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

Bloc 2 : Valoriser quantitativement une opération sur les marchés financiers

<p>A1 – Calcul du prix de transaction pour des produits financiers sur les marchés organisés</p> <p>T1 – Valorisation de produits dérivés par des méthodes numériques avancées ;</p> <p>T2 – Conception de modèles de valorisation théorique pour produits structurés ;</p> <p>T3- Calcul des sensibilités des produits valorisés ;</p>	<p>C2.1.1- Calculer les positions du portefeuille d'investissement à l'aide de modèles quantitatifs afin de fournir les prix de transaction.</p> <p>C2.1.2- Déterminer la volatilité implicite (risque intrinsèque) correspondant au prix de la transaction en appliquant une approche algorithmique (itérative et dichotomique) et en prenant en compte le prix de la transaction de façon à mesurer le risque intrinsèque.</p> <p>C2.1.3- Elaborer des modèles quantitatifs théoriques appliqués aux solutions d'investissement à l'aide de la littérature scientifique et en collaboration avec l'analyste quantitatif (Quant) en vue de valoriser le produit structuré.</p> <p>C2.1.4- Calculer les sensibilités de chaque produit valorisé en taux, en temps, en action, en volatilité pour mesurer les impacts des variations des indicateurs de marché.</p>	<p>Réalisation d'un logiciel de valorisation d'un instrument financier conditionnel et rédaction d'un rapport détaillant l'expression de besoin, le modèle, les paramètres et les choix algorithmiques et scientifiques</p> <p>Rédaction du rapport : Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir d'un produit financier conditionnel, le candidat réalise un rapport de valorisation quantitative du produit dans lequel il présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans une 1^{ère} partie: Une note méthodologique pour expression de besoins à une « direction informatique » (C2.3.1/C2.3.2) ; -Dans une 2^{ème} partie: 	<p>C2.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les prix calculés des positions sont exactes avec une marge d'erreur inférieure à 5%. <p>C2.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La volatilité implicite est calculée par méthode algorithmique (itérative ou dichotomique) avec une décomposition dans la note de synthèse ; - Le calcul de la volatilité implicite est exact avec une marge d'erreur inférieure à 5% ; - Le candidat met en avant son résultat de volatilité implicite, le confronte aux données de marché disponibles et le commente. <p>C2.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le modèle utilisé est un modèle stochastique ou économétrique adapté au produit valorisé ; -Le candidat propose les sources scientifiques permettant de justifier le choix de son modèle ; -Le modèle est correctement calculé et les simulations respectent les lois statistiques ;
--	--	---	---

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

<p>A2 – Codification en langage informatique des modèles de valorisation théorique des produits financiers.</p> <p>T1 – Conception des codes informatiques en langage orienté objet ;</p> <p>T2 – Réalisation de back tests permettant d’assurer la cohérence du modèle avec les données de marché ;</p>	<p>C2.2.1- Développer le modèle en langage informatique (Python, R, Visual Basic) à l'aide d'un logiciel (Software Development Kit) afin de permettre l'intégration du modèle dans le système d'information de l'entreprise.</p> <p>C2.2.2- Optimiser l’algorithme de valorisation en utilisant des boucles et des conditionnalités pour simplifier le calcul du produit valorisé.</p> <p>C2.2.3- Simuler les calculs numériques en les codant ou en les connectant les programmes à des bibliothèques mathématiques afin d’appliquer la méthode de Monte-Carlo.</p> <p>C2.2.4- Mettre en œuvre une série de tests en veillant à l'adéquation du modèle avec les problématiques des produits afin de s'assurer de la bonne valorisation du portefeuille.</p>	<p>Une synthèse du modèle utilisé pour fournir les prix des positions et des prix de transaction (C2.1.1) ;</p> <p>- Dans une 3^{ème} partie : Une présentation : -des paramètres utilisés impliquant le prix de valorisation ainsi que la volatilité implicite ; -de la concordance de son modèle avec la littérature scientifique en vigueur (C2.1.2 / C2.1.3) ;</p> <p>- Dans une 4^{ème} partie: Les sensibilités en taux, en temps, en action, en volatilité (C2.1.4).</p> <p>Réalisation d’un logiciel de valorisation d’instruments financiers : Epreuve pratique individuelle</p> <p>Concernant le logiciel, le candidat livre :</p> <p>-Le logiciel permettant de calculer les prix des positions et les sensibilités (C2.2.1 / C2.2.2 / C2.2.3) ;</p>	<p>-Les simulations et les résultats sont présentés, décomposés par étape et identifiables .</p> <p>C2.1.4 :</p> <p>- Les sensibilités (taux, temps, action, volatilité) calculées des positions sont exactes avec une marge d’erreur inférieure à 5% ;</p> <p>- Les sensibilités (taux, temps, action, volatilité) sont interprétées pour mesurer les impacts en cas d’une variation de 1% de chacun des paramètres.</p> <p>C2.2.1 :</p> <p>- Le modèle quantitatif est développé dans un langage informatique (Python, R ou Visual Basic) pour réaliser les calculs intégrés ;</p> <p>- Le code est disponible en lisibilité directe dans un notepad ;</p> <p>- Le code est correctement commenté pour expliquer l’algorithme utilisé ;</p> <p>- Le code est compilé pour former un logiciel utilisable sur PC ou MAC.</p> <p>C2.2.2</p> <p>- Les cas d’erreur potentiel sont identifiés et communiqués à l’utilisateur ;</p> <p>- Les boucles ne donne pas lieu à des calculs infinis.</p> <p>C2.2.3 :</p> <p>-Les simulations de calculs numériques sont soit entièrement codées (Monte-Carlo) soit</p>
<p>A3 – Rédaction des notes méthodologiques des modèles de valorisation</p> <p>T1 – Conception des notes méthodologiques et des processus d’utilisation du modèle ;</p> <p>T2 –Validation du modèle ;</p> <p>T3- Mise en production ;</p>	<p>C2.3.1- Rédiger la note méthodologique à destination du SI en respectant l’expression du besoin initial afin d’expliquer l'intégrité du modèle et formaliser les choix théoriques utilisés.</p> <p>C2.3.2- Assurer l'adéquation du modèle de portefeuille en établissant des métriques (indicateurs d'erreurs) afin de contenir les écarts entre les prix constatés et les simulations.</p>	<p>Concernant le logiciel, le candidat livre :</p> <p>-Le logiciel permettant de calculer les prix des positions et les sensibilités (C2.2.1 / C2.2.2 / C2.2.3) ;</p>	<p>- Les cas d’erreur potentiel sont identifiés et communiqués à l’utilisateur ;</p> <p>- Les boucles ne donne pas lieu à des calculs infinis.</p> <p>C2.2.3 :</p> <p>-Les simulations de calculs numériques sont soit entièrement codées (Monte-Carlo) soit</p>

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

	<p>C2.3.3- Mettre en application le modèle construit à l'aide d'un SDK (Software Development Kit) pour diffusion et mise à disposition auprès des équipes de trading et structuring en prenant en compte les éventuelles adaptations nécessaires aux équipes en situation de handicap.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la présentation des tests de convergence du modèle (C2.2.4) ; - le code compilé au sein d'un SDK (C2.3.3). 	<p>appelées au sein de librairie adaptées aux calculs stochastiques ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les simulations prennent compte de la puissance de calcul des utilisateurs pour éviter l'arrêt des programmes. <p>C2.2.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les tests permettent d'assurer la convergence entre les prix de marché d'un instrument optionnel comparable et les données issues du logiciel utilisé (un écart de valorisation inférieur à 5 %). <p>C2.3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expression de besoin présente de façon détaillée l'approche calculatoire et les simulations qui permettent d'aboutir aux prix de valorisation ; - L'expression de besoin décompose un cas simplifié permettant d'illustrer les choix algorithmiques et de retrouver les résultats de façon simplifiée ; - L'expression de besoin met en avant les choix algorithmiques réalisés dans le programme pour justifier les choix du code et du langage. <p>C2.3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'expression de besoin identifie un cas utilisant des données de marché permettant la réalisation de backtests ; - L'expression de besoin présente l'ensemble des tests de convergence réalisés dans le programme.
--	---	---	--

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

			<p>C2.3.3 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le code est compilé dans un SDK mis à disposition de l'évaluateur ;- L'application est disponible sous forme logiciel pour mise à disposition des utilisateurs (y compris en situation de handicap).
--	--	--	---

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

Bloc 3 : Gérer les risques de marché, de liquidité et de crédit			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>A1 – Conception des modèles de mesure des risques de marché</p> <p>T1 – Conception des mesures de risque de marché statistiques et probabilistes ;</p> <p>T2 – Conception de modèles de valorisation des pertes extrêmes que peut subir l'établissement financier ;</p>	<p>C3.1.1- Calculer les risques de marché à l'aide de la VaR (Value At Risk) paramétrique (modèle statistique) afin de définir les pertes dans 1% des cas les plus extrêmes.</p> <p>C3.1.2- Calculer les risques de marché à l'aide de la VaR (Value At Risk) Monte-Carlo (calculs stochastiques) afin de simuler des événements extrêmes du portefeuille.</p> <p>C3.1.3- Calculer les risques de marché à l'aide de la VaR (Value At Risk) historique (approche algorithmique) afin d'assurer l'allocation de fonds propres de l'établissement financier.</p> <p>C3.1.4- Calculer les pertes potentielles au-delà d'un quantile à l'aide de la méthodologie d'Expected Shortfall pour définir un seuil de prise de risque pour l'établissement.</p>	<p>Etude de cas de mesure des risques de marché</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir d'un cas comportant un portefeuille financier, le candidat réalise une étude du risque de marché présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La VaR Paramétrique avec les indicateurs Moyenne et Variance utilisés (C3.1.1) ; - La VaR Monte-Carlo avec le code utilisé pour simuler le portefeuille (C3.1.2) ; - La VaR historique avec l'ordonnement des rendements présentés et l'algorithme pour le réaliser (C3.1.3) ; - Une Expected Shortfall avec la perte au-delà de 1% pour le portefeuille (C3.1.4). 	<p>C3.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le calcul du paramètre moyenne est correctement calculé avec une erreur inférieure à 1% ; - Le calcul du paramètre variance est correctement calculé avec une erreur inférieure à 1% ; - Le Théorème Central Limite pour calculer la VaR est correctement réalisé avec une erreur inférieure à 1% ; - Le quantile 99% (perte extrême dans 1% des cas) utilisé est identifié dans la table gaussienne avec une erreur inférieure à 1%. <p>C3.1.2 / C3.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le code de la simulation est réalisé dans un langage : Python / R / VBA ; - La simulation est correctement codé et le code est commenté pour identifier les étapes. <p>C3.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de la perte à 1% est correctement calculé avec une marge d'erreur inférieure à 1%. <p>C3.1.3 :</p>

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

			<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul des fonds propres nécessaire est correctement calculé avec une marge d'erreur inférieure à 1%. <p>C3.1.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le détail du calcul est présenté et le modèle est adapté au portefeuille ; - Le calcul de la perte au-delà à 1% est correctement réalisé avec une marge d'erreur inférieure à 5%.
<p>A2 – Pilotage des risques de liquidité</p> <p>T1 – Détermination des impasses de liquidité ;</p> <p>T2 – Encadrement/Maitrise du risque de taux d'intérêt ;</p>	<p>C3.2.1- Mesurer les impasses de refinancement clientèle à l'aide du coefficient emplois/ressources afin de garantir l'équilibre bilantiel de la banque.</p> <p>C3.2.2- Mesurer la sensibilité au taux d'intérêt à l'aide de la méthode du gap de taux pour contenir la variation du bilan (actif et passif) en cas d'évolution des taux d'intérêt.</p>	<p>Etude de cas de mesure des risques de liquidité</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir des états financiers d'une banque (bilan et compte de résultat), le candidat réalise une étude des risques de liquidité présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impasse de refinancement de l'établissement financier (3.2.1) ; - la Marge Nette d'Intérêt (MNI) et la sensibilité de la MNI en cas de fluctuation de marché (3.2.2). 	<p>C3.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat calcule correctement les emplois clientèle avec une marge d'erreur inférieure à 5% ; - Le candidat calcule correctement les ressources clientèle avec une marge d'erreur inférieure à 5% ; - Le candidat calcule l'impasse de refinancement clientèle avec une marge d'erreur inférieure à 5% ; - Le candidat calcule le coefficient emploi / ressource avec une marge d'erreur inférieure à 5% et se prononce sur la situation de refinancement de l'établissement financier. <p>C3.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat calcule le gap de taux avec une marge d'erreur inférieure à 5% ; - Le candidat calcule la MNI avec une marge d'erreur inférieure à 5% ;

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

			- Le candidat mesure la sensibilité à la MNI avec une marge d'erreur inférieure à 5% et établit une stratégie de couverture en fonction des résultats.
<p>A3 – Management des risques de crédit par l'endettement</p> <p>T1 – Encadrement des mesures d'endettement pour les entreprises ;</p> <p>T2 – Gestion des indicateurs de solvabilité des entreprises sur les marchés financiers ;</p>	<p>C3.3.1- Etablir une mesure de l'endettement des entreprises en appliquant une méthodologie comptable et financière afin de contenir le risque de défaut d'une entreprise.</p> <p>C3.3.2- Evaluer la solvabilité des entreprises sur les marchés financiers à l'aide des agences de notations afin mesurer le risque de défaut d'une entreprise.</p>	<p>Etude de cas de mesure du risque de crédit</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir des états financiers d'une entreprise (bilans et compte de résultat), le candidat réalise une étude des risques de crédit présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse financière de l'entreprise pour évaluer le risque de défaut (C3.3.1) ; - un diagnostic financier de l'entreprise dans son secteur d'activité et son positionnement pour émettre une note « agence de notation » (C3.3.2). 	<p>C3.3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les résultats des soldes intermédiaires de gestion sont exacts (avec une marge d'erreur de 5%) dans l'analyse financière en IFRS ; - Le candidat calcule les indicateurs d'endettement (ratio de levier, ratio de solvabilité, taux d'endettement, FR, BFR...) avec une marge d'erreur inférieur à 5% ; - A l'aide de l'analyse financière et de solvabilité, le candidat identifie correctement les marges de manœuvre disponible pour augmenter les ressources par endettement. <p>C3.3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'analyse sectorielle intègre les parts de marché, les perspectives de croissance, les barrières à l'entrée et les opportunités d'innovation ; -L'analyse géographique intègre les parts de marché, les perspectives de croissance et les barrières à l'entrée ; - Le risque sectoriel, géographique et intrinsèque à l'entreprise est mesuré à l'aide

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

			des agences de notations et permet de déterminer le risque de défaut.
<p>A4 – Conception des probabilités de défaut par mesures économétriques</p> <p>T1 – Conception des bases de données ;</p> <p>T2 – Scoring des risques de défaut par le développement de modèles économétriques ;</p>	<p>C3.4.1- Etablir des mesures statistiques conformément au RGPD en anonymisant les données à caractère personnel (tests de normalité) à l'aide de big data pour valider statistiquement l'utilisation de probabilités de défaut.</p> <p>C3.4.2- Appliquer une méthode de scoring avec des données anonymisées conformément au RGPD en s'appuyant sur le machine learning et l'intelligence artificielle afin de Calculer la probabilité de défaut.</p>	<p>Etude de cas Réalisation d'un « credit scoring »</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir d'une base de données comprenant les historiques de défaillance, la cas candidat fournit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse statistique permettant d'utiliser les données financières présentées (C3.4.1) ; - une méthode économétrique utilisant le machine-learning pour calculer les scores de probabilité de défaut des utilisateurs (C3.4.2). 	<p>C3.4.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modèles statistiques utilisés sont adaptés à la taille de la base de données ; - Les tests réalisés permettent d'assurer la normalité de la base de données ; - Le résultat des tests de normalité est correct avec une marge de 5% ; - Les données sont correctement anonymisées permettant de se conformer à RGPD. <p>C3.4.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le modèle utilisé est un modèle économétrique prenant en compte un modèle apprentissage de type « machine learning » ; - Le modèle calcule un score déterminant la probabilité de défaut ; - La table de retranscription des probabilités de défaut et des scores est présentée ; - La probabilité de défaut est correctement calculée avec une marge de 5%.

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

Bloc 4 : Piloter et contrôler des opérations sur les marchés financiers			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>A1 – Gestion de l'atténuation des risques par émission de produits financiers collatéralisés</p> <p>T1 – Détermination des produits éligibles à l'atténuation des risques ;</p> <p>T2 – Valorisation des produits collatéralisés ;</p>	<p>C4.1.1- Identifier les produits financiers éligibles à la collatéralisation, dont les green bonds et autres instruments financiers à impact sociétal et environnemental, en prenant en compte les différentes méthodes de financements pour sécuriser les risques du prêteur.</p> <p>C4.1.2- Traiter les enjeux juridiques en tenant compte de la nature des collatéraux adossés aux financements pour réduire les risques en cas de défaut.</p> <p>C4.1.3- Calculer les prix des produits collatéralisés , en incluant les green bonds et autres instruments financiers à impact sociétal et environnemental en prenant en compte les évolutions des taux d'intérêt pour assurer la liquidité en cas de défaut.</p>	<p>Etude de cas d'émission de financements collatéralisés</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir d'un cas comportant un portefeuille de titres financiers, le candidat réalise une étude des financements collatéralisés potentiels qui détaille:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des financements collatéralisés dont le client est éligible tenant compte du portefeuille de titres (C4.1.1) ; - Une analyse des saisies des garanties en cas de défaut d'une des parties prenantes (C4.1.2) ; - Une analyse des prix de l'opération en fonction du collatéral et en fonction de l'impact ESG (C4.1.3). 	<p>C4.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse identifie correctement les titres éligibles aux financements collatéralisés sur les marchés financiers dont notamment les green bonds et autres instruments financiers à impact sociétal et environnemental; - L'analyse calcule les « haircut » que chacune des contreparties prises en garanties impliquent en fonction du risque de défaut <p>C4.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse permet d'identifier tous les cas de recours (saisie du collatéral, cession du collatéral, ...) - L'analyse en cas de défaut de la garantie permet d'identifier des recours et des diligences à effectuer auprès de l'emprunteur pour garantir le financement ; <p>C4.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La valeur des prêts collatéralisés est exacte avec une marge d'erreur inférieure à 5% ; - La valeur des green bonds et autres instruments financiers à impact sociétal et

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

			environnemental intègre la bonification de taux dans le prix.
<p>A2 –Réconciliation d’une opération sur les marchés financiers après la transaction</p> <p>T1 – Réconciliation d’une opération conformément aux accords des parties ;</p> <p>T2 – Validation de l’opération dans les livres de l’émetteur ;</p>	<p>C4.2.1- Caractériser la transaction en prenant en compte ses principales caractéristiques (nature du produit, prix d’exercice, maturité...) pour la refléter dans les systèmes de l’établissement financier.</p> <p>C4.2.2- Gérer les principales variables en identifiant les caractéristiques de marché (prix, taux, volatilité, durée...) pour assurer la cohérence du prix et identifier les erreurs potentielles.</p>	<p>Etude de cas de sécurisation de l’enregistrement des opérations sur titres</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>Le candidat doit organiser l’ensemble des contrôles à effectuer dans le cadre de l’enregistrement des opérations sur titres en fournissant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l’ensemble des caractéristiques des titres négociés sur le marché (C4.2.1); - l’ensemble des interlocuteurs impliqués dans la transaction ainsi que le dossier réglementaire client (C4.3.1) ; - La liste des contrôles effectués pour assurer la bonne rencontre entre le vendeur et l’acheteur (C4.2.2) ; - La liste des bénéficiaires effectifs et les zones géographiques concernées (C.4.3.2) ; -L’ensemble des diligences conduites pour assurer la 	<p>C4.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les produits financiers échangés sont justifiés et les flux sont correctement répertoriés ; - Les caractéristiques des opérations sont correctement identifiées. <p>C4.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La liste des contrôles est exhaustive ; - Les contrôles réalisés sont en adéquation avec les opérations sur titre correspondantes. <p>C4.3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dossier réglementaire client est complet ; - La conformité des pièces composant le dossier réglementaire client est vérifiée ; - Le traitement des données client est conforme au RGPD. <p>C4.3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bénéficiaire effectif est correctement identifié ; - Les diligences d’honorabilité ont été réalisées pour assurer la relation d’affaires. <p>C4.3.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La provenance des fonds est examinée et mise en adéquation avec la liste des pays sous surveillance concernant la lutte contre
<p>A3 –Mise en conformité d’une opération sur les marchés financiers</p> <p>T1 – Réalisation du dossier réglementaire client ;</p> <p>T2 – Sécurisation de la conformité d’une transaction en fonction d’un client ;</p> <p>T3 – Pilotage du processus de gestion des risques de non-conformité en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ;</p>	<p>C4.3.1- Contrôler la connaissance client en tenant compte des contraintes réglementaires (dossier réglementaire client) et de la conformité au RGPD pour réaliser une entrée en relation d’affaires .</p> <p>C4.3.2- Compléter les éléments constitutifs de la connaissance client en identifiant le bénéficiaire effectif pour contribuer à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.</p> <p>C4.3.3- Assurer le suivi de la provenance et de la destination des financements et des investissements à l’aide des informations disponibles par la connaissance client pour</p>		

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

	<p>s'assurer que les relations d'affaires sont circonscrites dans des pays autorisés.</p> <p>C4.3.4- Alerter du risque potentiel de non-conformité en tenant compte de la législation autour de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme pour assurer la légalité des fonds reçus ou envoyés.</p>	<p>légalité des fonds dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (C4.3.3) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La liste des alertes à effectuer auprès du référent sécurité financière de l'établissement financier (C4.3.4). 	<p>le blanchiment et le financement du terrorisme ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les diligences ont été conduites pour assurer la légalité des fonds perçus ; -Les déclaration de soupçons de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme sont envoyées à TracFin. <p>C4.3.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mouvements nécessitant l'intervention de la sécurité financière sont correctement identifiés ; - Les explications relatives à la suspicion d'actes de blanchiment ou de financement du terrorisme sont détaillées.
--	--	---	---

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

<p>A4 – Pilotage de l’activité commerciale à l’aide de reporting avancés</p> <p>T1 – Réalisation de reporting dédiés aux suivis des positions sur les marchés financiers ;</p> <p>T2 – Automatisation des processus de reporting et tableaux de bord sur les produits financiers</p>	<p>C4.4.1- Piloter l’activité commerciale sur les marchés financiers via l’exploitation de bases de données en temps réel pour réaliser des tableaux de bord de reporting.</p> <p>C4.4.2- Calculer les positions en temps réel via l’extraction des outils de Bloomberg (ou autres outils de communication financière) pour mettre à jour les profits et les pertes du portefeuille.</p> <p>C4.4.3- Produire un tableau de bord connecté (Excel connecté) en utilisant la bibliothèque de données de Bloomberg (ou autres outils de communication financière) afin de permettre la valorisation de tous les portefeuilles de l’établissement financier.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Epreuve pratique individuelle</p> <p>A partir d’un cas comportant un portefeuille de titres financiers, le candidat réalise des tableaux de bord connectés qui détaillent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vision agrégée du portefeuille en temps réel par classe d’actifs (4.4.1) ; -Les positions en temps réel à l’aide de Bloomberg ainsi que les gains et pertes réalisés sur chacune des valeurs du portefeuille (4.4.2) ; -Les tableurs Excel, les codes VBA (ou R ou Python) permettant d’automatiser les calculs de position et de prix (4.4.3). 	<p>C4.4.1</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les valeurs du portefeuille sont correctement segmentées par classe d’actifs (options, actions, obligations) ; -Le calcul de la valeur du portefeuille est exact avec une marge d’erreur inférieure à 1%. <p>C4.4.2</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les données sont extraites de Bloomberg ou autre outil de communication financière -Les positions des valeurs du portefeuille sont exactes ; -Le calcul des gains et des pertes de chacune des valeurs du portefeuille est exact avec une marge d’erreur de 1%. <p>C4.4.3</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le tableur ou le code VBA (ou R ou Python) est connecté à Bloomberg ou autre outil de communication financière ; -L’ensemble des valeurs du portefeuille est mis à jour en temps réel à l’aide de l’outil connecté.
---	--	---	--

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

Bloc 5 optionnel 1 : (Activité Front-Office) : Développer la croissance d'une entreprise sur les marchés financiers			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>A1 – Définition des possibilités de financements sur les marchés financiers</p> <p>T1-Définition des projets de développement des entreprises sur les marchés financiers ;</p> <p>T2-Elaboration de la stratégie de développement en fonction des types de marchés ;</p> <p>T3-Elaboration de la stratégie de couverture sur les marchés financiers ;</p>	<p>C5.1.1- Réconcilier les prix de transaction (actions) en analysant l'offre et la demande sur les marchés financiers organisés de façon à déterminer le prix d'échange.</p> <p>C5.1.2- Définir la méthode de formation des prix de transaction des produits dérivés en collectant auprès de différents courtiers l'offre et la demande sur les marchés financiers de gré à gré de façon à déterminer le prix d'échange.</p> <p>C5.1.3- Déterminer le prix d'une adjudication en collectant l'offre et la demande auprès d'investisseurs institutionnels sur les marchés financiers de façon à valoriser une dette (obligation).</p> <p>C5.1.4- Déterminer le prix d'un indice en tenant compte des méthodes d'organisation de l'indice (pondéré par les prix, par les capitalisations...) pour définir sa cotation.</p>	<p>Etude de cas de Réconciliation d'un carnet d'ordres et formation du prix de transaction</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir d'un cas comportant une liste d'ordres d'achats et de ventes de valeurs mobilières, le candidat doit fournir :</p> <p>-L'ensemble des transactions effectuées à la suite de ces ordres en fonction du marché (C5.1.1/ 5.1.2) ;</p> <p>-La valeur de l'adjudication pour l'émission d'une dette obligataire (C5.1.3) ;</p> <p>-La valeur de l'indice de référence compte tenu des méthodes de cotation (C5.1.4) ;</p> <p>-L'ensemble des arbitrages potentiels pour un marché de gré à gré (C5.1.5) ;</p>	<p>C5.1.1 :</p> <p>-Le carnet d'ordres est détaillé pas à pas au fur et mesure que les ordres arrivent sur les marchés organisés ;</p> <p>-Le prix de transaction est correctement calculé et le carnet d'ordres est correctement mis à jour sur les marchés organisés.</p> <p>C5.1.2 :</p> <p>-Les ordres sont correctement réconciliés après agrégation de l'ensemble des ordres acheteurs et vendeurs sur les marchés de gré à gré ;</p> <p>-Le prix de transaction est correctement calculé pour le marché de gré à gré.</p> <p>C5.1.3 :</p> <p>-La collecte des intérêts et des montants est correctement ordonnancée en fonction des méthodes de cotation ;</p> <p>-Le taux et l'enveloppe d'adjudication sont correctement calculés.</p> <p>C5.1.4 :</p> <p>-Le calcul du prix de l'indice est exact en fonction de sa méthode d'organisation ;</p>

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

	<p>C5.1.5- Mettre en cohérence les cotations en exploitant les différents modes d'échange des produits financiers cotés pour ne pas se faire arbitrer par les marchés financiers.</p> <p>C5.1.6- Définir une stratégie de couverture en calculant les expositions du client pour réduire les risques de variation de prix en fonction des variations des paramètres de marché.</p>	<p>-Le coût de la couverture en fonction de l'exposition couverte et de la valeur mobilière en question (C.5.1.6).</p>	<p>-Les écarts de prix d'indice sont correctement justifiés en fonction de sa méthode d'organisation.</p> <p>C5.1.5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Toutes les opportunités d'arbitrage sont correctement identifiées ; -Toutes les opportunités d'arbitrage détaillent toutes les transactions nécessaires et les échanges de flux ; -Le calcul du gain ou de la perte potentiel est exact dans les arbitrages possibles. <p>C5.1.6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'ensemble des sensibilités aux facteurs de risque est correctement déterminé ; -Les titres financiers permettant d'atténuer les risques sont identifiés ; -Le calcul du coût de la couverture est exact.
<p>A2 – Identification des méthodes de refinancement sur les marchés financiers pour la banque</p> <p>T1-Refinancement de la banque auprès de la banque centrale européenne ou des autorités monétaires en dehors de la zone euro ;</p> <p>T2-Refinancement des établissements financiers au sein du marché interbancaire ;</p>	<p>C5.2.1- Elaborer la stratégie de refinancement de l'établissement bancaire en prenant compte de la réglementation des autorités monétaires et des critères ESG dans le cadre du refinancement pour assurer la liquidité à la banque.</p> <p>C5.2.2- Gérer le refinancement auprès de la banque centrale en calculant le collatéral accepté (dont les instruments financiers à impact sociétal et environnemental) pour modéliser les impacts en politique monétaire.</p>	<p>Etude de cas de Refinancement bancaire auprès de la Banque Centrale et du marché inter-bancaire</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir d'un cas comportant l'impasse de refinancement d'une banque, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de sa stratégie de refinancement de la banque en fonction de son portefeuille de titres (C5.2.1); 	<p>C5.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La stratégie de refinancement est réalisable compte tenu de la réglementation et permet à la banque de compléter l'impasse de refinancement ; -Le calcul du coût de la liquidité est exact et tient compte des contreparties ESG pour assurer la viabilité du refinancement de l'établissement financier. <p>C5.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le collatéral donné pour le refinancement de la banque auprès de la banque central est éligible ;

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

	<p>C5.2.3- Déterminer les méthodes de refinancement des banques au sein des marchés financiers (marchés inter-bancaires) en calculant les taux du marché interbancaire pour assurer la liquidité du bilan.</p> <p>C5.2.4- Déterminer les méthodes de cotation des taux (ester et euribor) en collectant les taux prêteurs et emprunteurs des principales banques du marché pour définir le coût du refinancement pour les banques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les modalités de refinancement effectif pour la banque si elle décide d'effectuer son refinancement sur le marché banque centrale (C5.2.2); - Les modalités de refinancement effectif pour la banque si elle décide de se refinancer sur le marché interbancaire (C5.2.3); - l'analyse de l'impact sur les taux interbancaires en fonction du refinancement des banques (C5.2.4). 	<p>-Le calcul du coût de refinancement banque centrale est exact.</p> <p>C5.2.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le calcul de l'enveloppe de refinancement dédiée sur chacune des durées possibles est exacte ; -Le calcul du coût du refinancement sur le marché interbancaire est exact. <p>C5.2.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le montant de l'adjudication en encours de refinancement est exact par maturité ; -Le taux défini par maturité pour le refinancement interbancaire est exact.
<p>A3 – Emission d'un produit de capital sur les marchés financiers</p> <p>T1-Augmentation du capital d'une entreprise cotée sur les marchés financiers ;</p> <p>T2-Processus de rachats d'actions d'une entreprise cotée sur les marchés financiers ;</p>	<p>C5.3.1- Elaborer la stratégie d'émission d'actions nouvelles d'une entreprise cotée dans le cadre d'une augmentation de capital en analysant la capacité d'accroissement de ses fonds propres pour permettre le financement de ses projets.</p> <p>C5.3.2- Etablir le pitch (la présentation) en l'adaptant à d'éventuelles situations de handicap pour définir les forces et faiblesses d'une augmentation de capital au sein d'une entreprise cotée en analysant le bilan et le compte de résultat pour remporter l'opération de levée de fonds.</p> <p>C5.3.3- Etablir la valorisation des fonds propres en modélisant les projections du</p>	<p>Etude de cas d'Emission d'actions sur les marchés financiers</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir d'un cas sur les données financières d'une entreprise, le candidat fournit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de sa stratégie croissance en fonds propres sur les ressources à long-terme (C5.3.1) ; - La présentation commerciale venant préciser les raisons nécessaires d'une augmentation de capital (C5.3.2); 	<p>C5.3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie d'allocation de fonds propres vient répondre à une volonté de stratégie de croissance interne ou externe ; - L'analyse évalue la concordance de la stratégie de croissance avec le marché actuel, le secteur d'activité et les contraintes géographiques. <p>C5.3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation commerciale précise explicitement les mécanismes de levée de fonds sur les marchés financiers ; - La présentation commerciale évalue correctement le coût pour l'entreprise d'une levée de fonds ;

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

	<p>compte de résultat afin de garantir la faisabilité des projets de levée de fonds d'une entreprise cotée.</p> <p>C5.3.4- Déterminer les volumes nécessaires de rachat en calculant l'impact de la hausse du prix d'action pour assurer la faisabilité de l'opération à l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La projection du compte de résultat et du bilan à échéance (C5.3.3) ; - La projection des volumes d'émission ou de rachat d'actions (C5.3.4). 	<p>-La présentation commerciale est adaptée aux éventuelles situations de handicap de ses destinataires.</p> <p>C5.3.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La projection du compte de résultat est exacte et les mesures des coûts sont justes ; - L'évolution des fonds propres est correctement calculée (méthodologie et résultat) pour déterminer la nécessité de procéder à une augmentation de capital. <p>C5.3.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le calcul de l'augmentation de capital est cohérent avec l'état des ressources à long-terme ; - L'impact sur le cours de l'action est correctement estimé avec une méthodologie détaillée et précise.
<p>A4- Analyse extra financière ESG des entreprises</p> <p>T1- Mesure de l'impact environnemental d'une entreprise ;</p> <p>T2- Evaluation de l'intégration des critères sociétaux dans la culture d'entreprise ;</p>	<p>C5.4.1- Mesurer l'impact carbone aux bornes de l'entreprise (en scope 1) en calculant l'ensemble des émissions équivalent gaz à effet de serre (GES) pour établir des préconisations de comportements et de transformations vertueuses.</p> <p>C5.4.2- Evaluer l'impact carbone des produits et services vendus de la conception jusqu'à la fin de vie (scope 2 et scope 3) en estimant l'ensemble des émissions équivalent gaz à effet de serre (GES) de façon à établir des méthodes de production plus soutenables.</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir de leur entreprise d'accueil (ou autre entreprise le cas échéant), le candidat réalise un document de performance extra financière (DPEF), dans lequel il détaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse des émissions en gaz à effet de serre produites par l'entreprise (C5.4.1) ; 	<p>C5.4.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport calcule l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise en scope 1 ; - Le rapport évalue les marges de manœuvre pour réduire le volume d'émission de GES au sein de l'entreprise. <p>C5.4.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport estime les émissions de gaz à effet de serre en scope 2 et scope 3 ; - Le rapport estime une trajectoire d'augmentation de la température à 2050

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

<p>T3- Management de la gouvernance aux transitions de la société ;</p>	<p>C5.4.3- Déterminer les leviers de l'entreprise pour réussir sa transition énergétique en identifiant les bâtiments et les ressources consommateurs d'énergie afin d'établir des préconisations de comportements et de transformations vertueuses.</p> <p>C5.4.4- Evaluer la politique d'inclusion de l'entreprise en produisant un rapport détaillé mesurant l'accès à l'emploi et aux promotions quel que soit l'âge, l'origine raciale, les préférences syndicales et politiques, le genre ou le handicap.</p> <p>C5.4.5- Mesurer les écarts salariaux en fonction des postes, des niveaux d'expérience et des fonctions managériales en produisant le rapport index d'égalité salariale femmes hommes pour établir des préconisations à la gouvernance de l'entreprise.</p> <p>C5.4.6- Mesurer l'impact de la gouvernance dans la transformation de l'entreprise vers des pratiques plus vertueuses en veillant à la bonne prise en compte des préconisations sur le long terme de façon à assurer la durabilité de l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une analyse de la consommation énergétique de l'entreprise avec les leviers nécessaires pour réduire la consommation (C5.4.2); -Un recensement de la consommation d'énergie par bâtiment et par unité de production (C5.4.3) ; - Une analyse de la politique d'inclusion de l'entreprise dans l'accès à l'emploi et aux promotions internes de l'entreprise (C5.4.4) ; - Le diagnostic des écarts salariaux femmes / hommes en fonction des emplois, de l'expérience et du temps de travail (C5.4.5) ; - Le diagnostic des principales décisions de gouvernance qui vont dans le sens des engagements pris et ceux qui ne permettent pas d'atteindre les objectifs fixés (C5.4.6). 	<p>conformément aux Accords de Paris (COP21) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les préconisations permettent d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 (ou de limiter l'impact). <p>C5.4.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport calcule le cout d'énergie utilisé pour mettre en fonctionnement l'ensemble de son dispositif industriel ; - Le rapport établit des préconisations dans les modifications nécessaires pour assurer une réduction de la consommation d'énergie de l'entreprise. <p>C5.4.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport évalue la politique d'inclusion dans l'accès à l'emploi ainsi qu'à la promotion managériale ; - Le rapport établit des préconisations pour améliorer le dispositif d'inclusion et de non-discrimination dans l'accès à l'emploi ou à la promotion managériale. <p>C5.4.5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport calcule par fonction, expérience, et âge, les écarts salariaux femme / homme ; - Le rapport établit des préconisations pour mettre en place des mécanismes de réductions d'écarts salariaux ; <p>C5.4.6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rapport détaille l'impact des décisions de gouvernance majeures qui permettent
---	---	--	---

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

			<p>d'atteindre ou d'éloigner les objectifs fixés dans les critères ESG ;</p> <ul style="list-style-type: none">- Le rapport estime si l'entreprise est en mesure d'atteindre ses ambitions extra-financières (ESG) et émet des préconisations le cas échéant.
--	--	--	---

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

Bloc 5 optionnel 2 : (Activité Gouvernance des risques) : Piloter l'encadrement des risques d'un établissement financier			
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>A1 – Mise en conformité des établissements financiers aux cadres prudentiels en vigueur</p> <p>T1 - Encadrement des établissements bancaires aux mesures de régulations édictées par le comité de Bâle (Bâle 3) ;</p> <p>T2 - Encadrement des établissements assurantiers aux mesures de régulations en vigueur (Solvabilité 2) ;</p>	<p>C5.1.1- Calibrer les paramètres (taux, concentration) en tenant compte du cadre réglementaire Bâle 3 de façon à établir une mesure en cohérence avec l'environnement de l'établissement financier.</p> <p>C5.1.2- Modéliser la solvabilité bancaire en réalisant des simulations avec un modèle de Merton (modèle probabiliste à saut) pour assurer les fonds propres nécessaires en cas d'un défaut généralisé des crédits.</p> <p>C5.1.3- Calculer le risque pondéré (Risk Weighted Assets) de l'établissement financier en analysant les actifs détenus dans le bilan et le hors bilan pour assurer sa solvabilité à long-terme.</p> <p>C5.1.4- Définir les principaux paramètres à utiliser en prenant en compte la réglementation Solvabilité 2 pour permettre le calcul des</p>	<p>Etude de cas de Cadre prudentiel en vigueur</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir des données d'établissements financiers, bancaires et assurantiers, fournir une analyse de l'impact sur les fonds propres contenant:</p> <p>-La méthode de calibrage des paramètres (taux, concentration) (C5.1.1) ;</p> <p>-La modélisation de fonds propres nécessaires suite à un défaut généralisé des crédits (C5.1.2) ;</p> <p>-Le montant des fonds propres alloués en fonction du risque pondéré (C5.1.3) ;</p> <p>-La méthode de calibrage des paramètres compte tenu du</p>	<p>C5.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de calibrage des paramètres est exacte ; - La valeur des paramètres correspond aux attentes des prérogatives fixées par le cadre prudentiel de Bâle 3. <p>C5.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de modélisation des fonds propres est exacte ; - La mise en œuvre opérationnelle du modèle de Merton est correctement appliquée ; - Le calcul de la solvabilité bancaire pour faire face à un défaut généralisé est exact (avec une marge d'erreur de 5%). <p>C5.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de modélisation des risques pondérés est exact ; - La mise en œuvre opérationnelle du modèle de RWA est correctement appliquée ;

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

	<p>indicateurs de solvabilité à destination des Établissements assuranciers.</p> <p>C5.1.5- Spécifier les méthodes de calculs en catégorisant les produits assuranciers pour définir les modèles d'assurances-vie ou d'assurances non-vie.</p> <p>C5.1.6- Calculer les primes d'assurance en analysant les caractéristiques particulières du bilan (taille et concentration) de l'assureur de façon à se conformer à la réglementation Solvabilité 2.</p>	<p>cadre réglementaire Solvabilité 2 (C5.1.4) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> -La modélisation de fonds propres nécessaires par produits assurance-vie et assurance non-vie (C5.1.5) ; -Le montant des primes d'assurance compte tenu du cadre prudentiel Solvabilité 2 (C5.1.6). 	<ul style="list-style-type: none"> - Le calcul des RWA pour allouer les fonds propres face aux risques est exact (avec une marge d'erreur de 5%). <p>C5.1.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition des paramètres du calcul de la solvabilité assurancière est exacte ; - La méthodologie de calibrage des paramètres de solvabilité assurancière est exacte ; - La valeur des paramètres de solvabilité assurancière est exacte. <p>C5.1.5 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition des produits afférents à l'assurance-vie et assurance non-vie est exacte ; - La méthodologie de calcul pour les probabilités de survie dans l'assurance-vie est exacte ; - La méthodologie de détermination des tables de sinistres (assurance non-vie) est correcte. <p>C5.1.6 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La valeur des primes d'assurance pour l'assurance-vie est exacte (avec une marge d'erreur de 5%) ; - La valeur des primes d'assurance pour l'assurance non-vie est exacte (avec une marge d'erreur de 5%) ; - Les primes d'assurance sont conformes aux prérogatives exigées par le cadre prudentiel Solvabilité 2.
--	---	--	---

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

<p>A2 - Pilotage de la gouvernance des risques au sein d'un établissement financier</p> <p>T1-Architecture des risques d'un établissement financier ;</p> <p>T2-Définition de l'appétit aux risques des établissements financiers ;</p> <p>T3-Opérationnalisation de la gestion des risques ;</p>	<p>C5.2.1- Définir les mesures d'appétit aux risques d'un établissement financier en utilisant les méthodes quantitatives pour assurer au Conseil d'Administration une mesure fidèle aux ambitions de rendement de l'entreprise.</p> <p>C5.2.2- Calculer les limites et seuils de risques de façon périodique en calculant les expositions aux critères définis par l'appétit aux risques (Risk Appetite Framework) de façon à garantir l'adéquation entre les risques mandatés par le Conseil d'Administration et les risques pris par les dirigeants exécutifs.</p> <p>C5.2.3- Identifier et définir des risques en analysant les contraintes de rentabilité et les risques de l'établissement financier afin de garantir l'adéquation des risques entrepris avec les risques mandatés.</p> <p>C5.2.4- Réaliser des tableaux de bord de suivi des risques en utilisant des mesures quantitatives et qualitatives pour présenter aux exécutifs et aux administrateurs une vision consolidée des risques.</p> <p>C5.2.5- Contrôler et réduire le niveau d'exposition de l'établissement financier en déterminant les produits de couverture nécessaires afin de rester dans les limites fixées par le Risk Appetite Framework.</p>	<p>Etude de cas sur la Gouvernance des risques</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir des données d'établissements financiers, le candidat fournit le cadre de surveillance des risques détaillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de l'exposition de l'établissement financier permettant de définir les futurs indicateurs à mettre dans le RAF (C5.2.1) -Le RAF avec l'ensemble des limites et seuils par exposition (C5.2.2) -L'analyse de la rentabilité et des risques de l'établissement et la correspondance dans le RAF défini (C5.2.3) -Les tableaux de bord contenant les principaux indicateurs de pilotage des risques au regard de l'exposition de l'établissement financier (C5.2.4) -Les recommandations permettant de réduire l'exposition des risques de 	<p>C5.2.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie d'identification des indicateurs du RAF permet d'illustrer les risques principaux de l'établissement financiers ; - Les indicateurs définis dans la méthodologie sont pilotables par l'établissement financier ; - Les indicateurs définis permettent de satisfaire les contraintes de rendement exigées par la gouvernance de l'établissement financier. <p>C5.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de calcul des seuils et des limites est exacte et réalisée dans le cadre du suivi du RAF ; - La valeur des limites et des seuils fixés est exacte (avec une marge d'erreur de 5%). <p>C5.2.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des risques permet de suivre l'exposition réelle de l'établissement financier à l'aide de son RAF ; - L'analyse de la rentabilité est exacte, elle permet de satisfaire aux exigences de rentabilité imposée par la gouvernance. <p>C5.2.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs de pilotage sont correctement calculés (avec une marge d'erreur de 5%) ; - Les tableaux de bord permettent un suivi exhaustif et consolidé des risques ;
--	---	---	---

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

		l'établissement financier (C5.2.5)	C5.2.5 : - Les contrôles réalisés permettent d'assurer une stratégie de couverture des risques ; - Les produits de couverture permettent de réduire l'exposition en risque de l'établissement financier.
<p>A3 – Pilotage des risques complexes</p> <p>T1 - Mesure des risques liés à la titrisation ;</p> <p>T2 – Dispositif de maîtrise des risques assuranciels ;</p>	<p>C5.3.1- Identifier les opérations de titrisation (transformer en titre financier des actifs non échangeables à l'origine sur les marchés financiers) en caractérisant les produits composés dans le portefeuille titrisé pour mesurer les risques inhérents à la titrisation.</p> <p>C5.3.2- Atténuer les risques de l'établissement financier en déterminant la quantité de dérivés de crédit ou de produits titrisés comprenant des dérivés de crédit pour gérer dynamiquement le bilan de l'établissement financier.</p> <p>C5.3.3- Déterminer les modalités de provision en utilisant des méthodes actuariels (d'assurances-vie et non vie) afin d'avoir une optimisation dynamique du passif de l'assureur.</p> <p>C5.3.4- Allouer le portefeuille assuranciel à court moyen et long-terme en calculant les besoins immédiats (liquidités à CT), la rentabilité fongible rapidement (actifs financiers à moyen terme) et les investissements (immobilier / Private Equity) afin d'optimiser le</p>	<p>Etude de cas sur les Risques liés à la titrisation</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir d'un portefeuille composé d'actifs titrisés, le candidat doit fournir une étude détaillée de la composition du portefeuille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La liste des actifs individuels contenus dans le portefeuille de titrisation avec l'ensemble des caractéristiques des instruments financiers (C5.3.1) ; - La stratégie de couverture avec les dérivés de crédit ou les actifs titrisés nécessaires (C5.3.2). <p>Etude de cas sur les Provisions assurancielles</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p>	<p>C5.3.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les opérations identifiées de titrisations du portefeuille sont exhaustives ; - La liste des actifs constitutifs des portefeuilles de titrisation est exacte. <p>C5.3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de couverture à l'aide de dérivés de crédit ou de produits de titrisation permet la réduction effective de l'exposition en risque ; - Le calcul du coût de la couverture pour l'établissement financier est exact. <p>C5.3.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie de calcul des provisions (assurance-vie et non-vie) est exacte ; - Le calcul des provisions best-estimates des provisions techniques est exact. <p>C5.3.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie d'allocation des ressources permet de faire face aux exigences à court terme et d'établir une rentabilité à long-terme ; - Le calcul du rendement attendu de l'allocation des ressources est exact.

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

	montant des primes sans mettre en péril le remboursement des sinistres.	A partir d'un bilan d'une compagnie d'assurance, le candidat doit fournir l'analyse des provisions en calculant : <ul style="list-style-type: none">- Les provisions nécessaires en fonction des méthodes actuariels (vie et non-vie) (C5.3.3) ;- L'allocation des actifs pour faire face à ses engagements en fonction de la temporalité (court, moyen et long-terme) (C5.3.4) ;	
--	---	--	--

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

Bloc 5 optionnel 3 : (Activité conformité bancaire et des services d'investissement) : Encadrer les risques de non-conformité d'un établissement financier

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
<p>A1 Management des risques réglementaires et déontologiques susceptibles de compromettre la stratégie de l'organisation et son développement.</p> <p>T1- Réalisation d'une veille réglementaire ;</p> <p>T2- Conception des politiques internes ;</p> <p>T3-Mise en œuvre du contrôle interne ;</p> <p>T4-Pilotage des systèmes de mesure de risque ;</p>	<p>C.5.1.1 - Participer à la veille réglementaire et à la diffusion des informations en mettant en pratique les méthodes de recherche documentaire et d'analyse, en utilisant les outils du champ disciplinaire et en exerçant un esprit critique constructif pour réaliser une synthèse à destination des parties prenantes.</p> <p>C.5.1.2 - Mettre en œuvre les contrôles adaptés à l'organisation en concevant les politiques internes ainsi que les méthodes et procédures de chacune des activités pour assurer l'application des dispositifs dans l'établissement financier.</p> <p>C.5.1.3 - Mesurer les risques de non-conformité en réalisant des contrôles permanents et périodiques via l'analyse et l'interprétation des données, en utilisant des méthodes d'échantillonnage et des approches par les risques afin d'assurer la bonne mise en œuvre des procédures ou à</p>	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Epreuve écrite individuelle</p> <p>A partir de leur entreprise d'accueil (ou autre entreprise le cas échéant), le candidat réalise un rapport de contrôle interne dans lequel il présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Une synthèse de la veille réglementaire réalisée (C5.1.1) ; -La politique interne (C5.1.2) ; -Le résultats des contrôles permanents et/ou périodiques (C5.1.3 et C5.2.3) ; - Le rapport d'activité et de conformité périodique (C5.1.4 et C5.2.3) ; -Une note de synthèse des risques avérés à communiquer aux autorités de tutelle (5.1.5) ; 	<p>C5.1.1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'ensemble des autorités de tutelles est identifié et permet de déterminer le cadre réglementaire ; -La veille intègre l'ensemble des réglementations concernées par le cas ; -Les sanctions respectives aux infractions de réglementations sont présentées. <p>C5.1.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La politique interne encadre les méthodes de traitement des risques de non-conformité de l'établissement financier ; -La politique interne intègre les procédures de contrôle permanents et/ ou périodiques ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur l'ensemble des activités de l'entreprise. <p>C5.1.3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La méthodologie d'échantillonnage pour établir les contrôles est conforme aux données disponibles ; -La méthodologie de revue correspond aux points de contrôle définis dans les

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

	<p>défaut, la mise en place d'actions correctrices.</p> <p>C.5.1.4- Produire les rapports d'activité et de conformité périodiques en analysant les tableaux de bord afin d'alimenter les réflexions organisationnelles de la Direction Générale pour une meilleure gouvernance.</p> <p>C.5.1.5- Analyser les risques avérés de l'établissement financier en se conformant aux réglementations en vigueur pour communiquer en qualité de référent aux autorités de tutelle et des administrations (ACPR, AMF, Tracfin, Cnil, Banque centrale, etc...) et préparer les réponses à leurs questions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Un diagnostic des pratiques des directions commerciales (C5.2.1 et C5.2.3) ; -Un cahier des charges du ou des applicatifs nécessaires à la mise en conformité (5.2.2) ; -Un avis de conformité d'un nouveau produit ou service (C5.2.4) ; -Le code de bonne conduite (5.3.1) ; -Le planning d'animation de la culture de la conformité auprès des collaborateurs (5.3.2) ; -Le plan d'urgence et de poursuite d'activité (5.3.3). 	<p>procédures et respecte le cadre réglementaire.</p> <p>C5.1.3 et C5.2.3 : -L'identification de 80% des risques de non-conformité à l'issue des points de contrôle sont détectées.</p> <p>C5.1.4 et C5.2.3 : -L'identification des risques de non-conformité est justifiée ; -Le tableau de bord intègre l'ensemble des indicateurs à prendre en compte ; -Les actions correctrices proposées concordent avec les non-conformités constatées.</p> <p>C5.1.5 : - L'intégralité (100%) des risques graves est identifiée ; -Ces risques sont justifiés ; -Une action de remédiation est proportionnelle à la gravité et adaptée à l'autorité de tutelle.</p>
<p>A.2 Coordination des parties prenantes internes et externes dans le pilotage de la mise en conformité</p> <p>T1- Mise en application opérationnelle du cadre réglementaire</p>	<p>C5.2.1- Conseiller les directions opérationnelles sur l'application des directives, des lois et des normes de conformité en analysant leurs pratiques en rapport avec le cadre réglementaire pour garantir le respect des règles en vigueur.</p> <p>C5.2.2- Assurer la maîtrise d'ouvrage des applicatifs liés à la conformité en coordination avec la direction juridique afin</p>		<p>C5.2.1 : -Le diagnostic intègre l'intégralité des directives, des lois et des normes applicables ; -Les préconisations formulées sont justifiées pour permettre la mise en conformité.</p> <p>C5.2.1 et C5.2.3 : -L'analyse des pratiques permet d'identifier les pratiques pouvant exposer</p>

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

<p>T2-Cartographie des risques liés aux parties prenantes internes et externes</p> <p>T3-Accompagnement au développement des nouvelles activités dans le cadre réglementaire</p>	<p>d'intégrer les outils de surveillance au système d'information interne.</p> <p>C5.2.3- Evaluer la conformité de la situation des clients, fournisseurs de premiers rangs et intermédiaires au regard de la cartographie des risques pour vérifier leur compatibilité avec les normes, loi ou réglementation applicables.</p> <p>C5.2.4- Emettre un avis sur la conformité des projets du service marketing en mesurant le rapport bénéfices/risques afin de permettre le lancement conforme de nouveaux produits ou services.</p>		<p>l'établissement à des risques de non-conformité.</p> <p>C5.2.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le diagnostic intègre la proposition d'applicatifs permettant d'atténuer le risque de non-conformité ; -Le cahier des charges de l'applicatif comprend le détail des évolutions nécessaires ainsi qu'un chiffrage financier. <p>C5.2.4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le cadre réglementaire du nouveau produit ou service est identifié ; -L'avis de conformité est justifié par la mesure du rapport bénéfice/risque. <p>C5.3.1 :</p>
<p>A.3 Animation de la culture de la conformité comme levier de sécurisation et de performance des opérationnels internes</p> <p>T1- Conception de la politique de déontologie et du règlement intérieur</p> <p>T2-Diffusion de la culture conformité</p> <p>T3-Gestion de crise</p>	<p>C5.3.1- Contribuer à l'élaboration des normes diffusées à l'ensemble des collaborateurs dans les domaines de la conformité et de la déontologie en réalisant un code de bonne conduite intégré au règlement intérieur et prévoyant des sanctions disciplinaires en cas de violation pour que cette obligation devienne un élément de la culture de l'entreprise.</p> <p>C5.3.2- Animer la culture conformité en planifiant un plan d'actions périodiques pour sensibiliser les collaborateurs en matière de conformité et de principes éthiques.</p>		<ul style="list-style-type: none"> -Le code de bonne conduite précise le cadre de conformité que les collaborateurs doivent respecter ; - Le code de bonne conduite intègre l'ensemble des sanctions en cas de manquement. <p>C5.3.2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le planning d'animation de la culture conformité est périodique et s'adresse à tous les collaborateurs de l'entreprise ; -Les animations prévues englobent tous les risques de non-conformité ; -Le contenu des actions d'animation permet de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs ainsi que la gouvernance de l'entreprise. <p>C5.3.3 :</p>

Certification Expert des Marchés Financiers - Référentiel

	<p>C5.3.3- Etablir des plans d'urgence dans le cadre de la gestion de crise en coopérant avec les unités supports et commerciales afin d'apporter une réponse appropriée, ces plans pouvant s'appliquer également en cas de contrôle des institutions régulatrices.</p>		<p>-Le plan d'urgence à la poursuite d'activité (PUPA) décrit la stratégie de continuité à adopter pour faire face, par ordre de priorité, à des risques identifiés et sérieux selon la gravité de leurs effets et leur plausibilité ; -Le PUPA est décliné en termes de ressources et de procédures documentées pour répondre à une situation de perturbation importante.</p>
--	--	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle :

Néant